Document generated on 05/11/2025 12:38 a.m.

Nouveaux Cahiers du socialisme

Regarder dans le rétroviseur pour mieux avancer…
Les luttes urbaines d'aujourd'hui à hier

Pierre Hamel

Number 20, Fall 2018

Les groupes populaires face à l'État

URI: https://id.erudit.org/iderudit/89269ac

See table of contents

Publisher(s)

Collectif d'analyse politique

ISSN

1918-4662 (print)
1918-4670 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Hamel, P. (2018). Regarder dans le rétroviseur pour mieux avancer… Les luttes urbaines d'aujourd'hui à hier. *Nouveaux Cahiers du socialisme*, (20), 80–89.

Tous droits réservés © Collectif d'analyse politique, 2018

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Regarder dans le rétroviseur pour mieux avancer…
Les luttes urbaines d'aujourd'hui à hier

Pierre Hamel
Professeur de sociologie à l'Université de Montréal

S'inscrivant dans la foulée du projet initié par le Front d'action politique (FRAP) des salariés à Montréal et, aux yeux de certains[1], à la suite d'une lutte électorale « surprenante » en novembre 1974, le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) est parvenu à faire élire 18 conseillers municipaux. Un fait significatif sur une scène politique locale où la tradition des partis politiques demeurait faible, face à un pouvoir incontesté depuis quatorze ans, celui du maire Jean Drapeau et de son « Parti civique », dont les seuls membres étaient les candidats, voire les élus.

D'entrée de jeu, on doit mentionner que la place et le rôle des partis dans l'espace politique, alors que l'abstention aux élections ne cesse de croître, ne sont plus ce qu'ils étaient. Comme le souligne Céline Braconnier, « la hausse de l'abstention constitue bien l'une des évolutions politiques majeures des grandes démocraties occidentales au cours des trois dernières décennies. Pour nombre d'élections et dans nombre de pays, les citoyens qui ne votent pas alors qu'ils seraient en droit de le faire sont désormais plus nombreux que ceux qui votent[2] ». C'est ce qu'on a porté au compte d'une crise de la démocratie libérale représentative.

1 André Lavallée, « Jean Doré et le RCM, quel bilan ? », *Journal de Montréal*, 22 juin 2015.
2 Céline Braconnier, « L'abstention et la participation électorales », dans Olivier Fillieule, Florence Haegel, Camille Hamidi et Vincent Tiberj (dir.), *Sociologie plurielle des comportements politiques*, Paris, Presses de SciencesPo, 2017, p. 39.

Comment expliquer cela ? Est-ce à cause d'une individualisation accrue des rapports sociaux ou du fait que les intérêts et les valeurs, caractérisés par un pluralisme grandissant, mettent à mal la capacité des partis de masse à les refléter d'une manière adéquate ?

Est-ce parce que l'espace public « *underground* », étant donné l'essor des nouvelles technologies de l'information et des communications ainsi que des réseaux sociaux, tend à remplacer l'espace public « classique » sur lequel les partis politiques exerçaient une hégémonie ? Et que dire de la forme organisationnelle des partis – hiérarchique et centralisée – dont les modalités institutionnelles cadrent mal, non pas avec le virtuel en tant que tel, mais avec les processus de diffusion du savoir à l'ère numérique en découlant, produisant du même coup une profonde remise en question des systèmes traditionnels de pouvoir ?

Ces questions n'épuisent pas la problématique des comportements politiques pas plus qu'elles n'expliquent les difficultés auxquelles sont confrontées les démocraties occidentales. Elles invitent cependant à mieux situer dans leur contexte les pratiques mises en avant par les mouvements sociaux en opposition, en accord ou en parallèle avec l'action des partis.

En faisant appel à la « connaissance située » au sens où l'entend Ivan Jablonka, c'est-à-dire considérant que « le lien avec l'objet d'étude fait partie de la recherche[3] », je me remémorerai les pratiques du RCM des premières années. C'est l'occasion de s'interroger, notamment, sur les relations que le parti entretenait au cours de sa période de formation – plus ou moins de 1974 à 1977 – avec les mouvements sociaux. Dans un deuxième temps, ce sont les notions de mouvement social et d'institution qui méritent attention. Des précisions à ce sujet sont nécessaires afin de mieux cerner l'enjeu des relations entre partis et mouvements sociaux. Enfin, je reviendrai à l'exemple du RCM en me demandant ce qui vaut la peine d'être retenu de cette expérience aujourd'hui.

Le RCM, les mouvements sociaux et la gauche

Lorsque le RCM arrive sur la scène publique de Montréal en 1974, il s'inscrit dans la poursuite des efforts du FRAP pour déloger « une administration municipale de type féodale ». En outre, à l'instar de ce dernier, il manifeste d'emblée sa sympathie à l'endroit des mouvements urbains et de leurs luttes contre l'administration municipale du Parti civique et de ses politiques définies en fonction d'un modèle de développement urbain incompatible avec les demandes sociales d'une partie croissante de la population montréalaise.

3 Ivan Jablonka, *L'histoire est une littérature contemporaine*, Paris, Seuil, 2017, p. V.

À partir de la fin de la Deuxième Guerre mondiale, plusieurs quartiers du centre-ville et de sa périphérie immédiate avaient subi les retombées négatives de la modernisation des infrastructures et des projets de rénovation urbaine. Les promoteurs n'avaient pas pris en compte les répercussions des démolitions massives du cadre bâti ancien sur les coûts et les conditions de logement pour les ménages les plus démunis ou dont les revenus étaient faibles. Mais c'est aussi la dégradation physique des anciens quartiers qui en inquiétait plus d'un. Les luttes urbaines nombreuses autour de la question du logement entre 1963 et 1976 en ont témoigné éloquemment[4].

En 1974, le RCM prend donc appui sur l'expérience du FRAP, mais aussi sur les initiatives et les mobilisations des comités de citoyens et de citoyennes revendiquant une ville capable de fournir des services adaptés aux besoins de sa population, en un mot, une ville dont la gestion est plus démocratique. Dans le programme du parti, cet objectif est clairement mentionné : « Contre la dictature de Drapeau, le Rassemblement des citoyens de Montréal va construire la démocratie[5] ». Cela implique d'élaborer des dispositifs susceptibles de favoriser une « participation réelle » de la population au pouvoir municipal, l'instauration de mécanismes décentralisés de décision par l'entremise de la création de conseils de quartier, la mise en place de mesures d'imputabilité afin de rapprocher l'administration des citoyens et des citoyennes, un meilleur encadrement des forces policières et des relations de travail « justes et équitables ».

Le programme du RCM s'inspire résolument des luttes menées par les comités de citoyens à partir des années 1960 dans les quartiers populaires. Mais il s'alimente également de l'expérience de la gauche montréalaise telle que celle-ci s'est déployée à la faveur de la Révolution tranquille[6], et plus largement sous l'égide de la « révolution des mœurs » qui déferle dans l'ensemble des pays occidentaux entre la fin des années 1950 et le milieu des années 1970[7]. Plusieurs courants de gauche, présents tant à l'intérieur du syndicalisme que dans des partis de masse comme le Nouveau Parti démocratique (NPD) ou le Parti québécois (PQ), ou encore dans des mouvements comme le mouvement étudiant, voire à l'intérieur de groupes d'intellectuels radicaux, contribuent directement ou indirectement à la définition de ce parti[8].

4 Pierre Hamel, *Logement et luttes urbaines à Montréal (1963-1976),* Montréal, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal, 1978.

5 RCM, *Une ville pour nous. Programme du rassemblement des citoyens de Montréal*, Montréal, 1974.

6 Voir Sean Mills, *The Empire Within. Postcolonial Thought and Political Activism in Sixties Montreal*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2010.

7 Voir Jean-Marc Piotte, *La révolution des mœurs. Comment les baby-boomers ont changé le Québec*, Montréal, Québec-Amérique, 2016.

8 Voir Timothy Lloyd Thomas, *A City With a Difference. The Rise and Fall of the Montreal Citizen's Movement*, Montréal, Véhicule Press, 1997.

La création du RCM résulte donc avant tout d'une alliance entre divers courants ou tendances. En réussissant à faire élire 18 conseillers à l'hôtel de ville dès sa première année de fondation, le parti parvient à canaliser en sa faveur un mécontentement populaire manifeste à l'endroit de l'administration au pouvoir, ce que le FRAP n'était pas parvenu à faire quatre ans plus tôt. C'est que, lors de la crise d'Octobre, le FRAP avait été associé au Front de libération du Québec (FLQ) par les pouvoirs en place à l'échelon local, discréditant du coup sa légitimité électorale à titre de parti de gouvernement.

Il est vrai que le Conseil permanent du parti avait mentionné qu'il partageait les objectifs mis en avant par le FLQ, tout en soulignant par ailleurs la nécessité de poursuivre la lutte par des moyens démocratiques. Mais une deuxième explication, reposant sur le « faible niveau de politisation » de la population, doit aussi être prise en compte[9].

Je conserve un souvenir vague[10] de la diversité des prises de position politiques exprimées par les membres du RCM au sein des diverses instances du parti. Celles-ci reflétaient les divergences idéologiques à l'œuvre et alimentaient des divisions et des conflits d'orientation, portés parfois par des porte-paroles rattachés à des quartiers (districts) – comme c'était souvent le cas, par exemple, des représentants du Plateau Mont-Royal, mais aussi par des individus s'exprimant en leur nom. Chose certaine, ces divergences n'étaient pas étrangères au dynamisme qui animait dans son ensemble la vie du parti. Au-delà de celles-ci, on avait le sentiment que des éléments de consensus forts ressortaient, même si des contradictions demeuraient. Stephen Schecter a clairement mentionné cela[11].

En outre, si les conflits et les rapports de force au sein du parti étaient parfois véhiculés sur un terrain idéologique, ceux-ci ne reposaient pas d'emblée ou toujours sur des conflits de valeurs ou des divergences en termes d'analyse. On était parfois, plus simplement, en présence de lectures différentes de la conjoncture politique, commandant de ce fait des choix tactiques soumis à la discussion préalable aux décisions dans les instances du parti.

9 Comme l'explique Emilio de Ipola, « le FRAP pose, comme point de départ de son entreprise, une hypothèse dont le caractère négatif et l'apparent "pessimisme" ne sauraient en cacher la justesse essentielle, à savoir : que le niveau moyen de *politisation* (au sens restreint de "conscience de classe" et de "conscience des *enjeux politiques* de la lutte des classes") de la grande masse de la population exploitée et colonisée du Québec est aujourd'hui très faible, sinon presque nul ». Emilio de Ipola, « Le FRAP devant la crise », dans Jean-Marc Piotte (dir.), *Québec occupé*, Montréal, Parti Pris, 1971, p. 143.

10 Je suis devenu membre du RCM peu après sa fondation et j'ai été élu à titre de membre du comité exécutif lors du congrès de 1975.

11 Stephen Shecter, « La politique urbaine et la gauche montréalaise : le RCM et les élections de 1978 », *Les Cahiers du socialisme*, n° 2, 1978, p. 7.

Mais on ne doit pas oublier que le RCM n'évoluait pas en vase clos. Il prenait place sur un terrain politique fortement labouré par le marxisme-léninisme[12] à l'intérieur d'un univers s'étendant à l'ensemble de la gauche. Dans cette foulée, on doit rappeler que le RCM était constamment débordé sur sa gauche. Il en est résulté parfois, à l'intérieur du parti, des conflits idéologiques ayant pour effet de faire perdre de vue à ses membres les enjeux urbains et les défis économiques, sociaux et politiques avec lesquels était aux prises la métropole et pour lesquels le RCM devait proposer des solutions d'avenir.

Cela explique aussi la relation parfois tendue que le RCM entretenait avec les « organismes communautaires », en particulier avec les militants et les militantes de ces groupes[13], dont certains n'hésitaient pas à dénoncer le caractère soi-disant « réformiste ». La question des orientations du RCM et de ses prises de position politique était donc un objet de débat constant. Une des manifestations de celui-ci a été le départ d'une partie des militants n'appréciant pas l'orientation « socialiste » du RCM. Ceux-ci ont claqué la porte avant les élections de 1978, mettant sur pied un nouveau parti municipal, le Groupe d'action municipale (GAM), poursuivant « des objectifs plus limités de modernisation et d'assainissement de l'administration municipale[14] ».

Il n'en demeure pas moins qu'au cours de ses années de formation et par la suite, le RCM a tenté de se rapprocher des luttes urbaines. Il a appuyé diverses mobilisations autour des droits des locataires, mais aussi d'autres luttes, comme celles pour la promotion du transport en commun. De plus, on doit ajouter que le programme élaboré pour les élections de 1974 reprenait à son compte l'orientation des luttes tournées vers la défense d'un « droit à la ville » pour tous et une démocratisation de la planification urbaine.

Mouvements sociaux et partis politiques

Dans la perspective de la théorie de la mobilisation des ressources telle que celle-ci a été adaptée par Charles Tilly afin d'étudier l'interaction entre l'action collective et les processus politiques, il existe une différence de nature entre les formes institutionnalisées de l'action politique et celles des mouvements contestataires, ces derniers devant faire valoir leurs revendications en évoluant à l'extérieur des instances institutionnelles. « *Movement politics* » et « *institutionalized politics* » correspondent à des comportements difficiles à concilier, étant donné les ressources, souvent limitées,

12 Jean-Philippe Warren, *Ils voulaient changer le monde. Le militantisme marxiste-léniniste au Québec*, Montréal, VLB éditeur, 2007, p. 13.

13 Jacques Godbout et Jean-Pierre Collin, *Les organismes populaires en milieu urbain : contre-pouvoir ou nouvelle pratique professionnelle ?*, Rapport de recherche n° 3, Montréal, INRS-Urbanisation, 1977, p. 231.

14 Pierre Hamel, Jean-François Léonard et Robert Mayer, *Les mobilisations populaires urbaines*, Montréal, Nouvelle Optique, 1982.

auxquelles ont accès les acteurs sociaux, mais compte tenu également des contradictions auxquelles ils font face à l'instar de la position sociale qu'ils occupent à l'endroit du système politique. Comme le mentionne John Medearis[15], contrairement aux acteurs institutionnels, les mouvements sociaux sont tenus de faire appel à l'action directe dans le but de faire valoir leur présence. En ce sens, ils doivent recourir à la contrainte afin d'être reconnus à titre d'acteurs légitimes.

Cette lecture mérite toutefois d'être nuancée. Elle l'a été par Tilly lui-même[16]. D'autres chercheurs comme Jack A. Goldstone vont même plus loin en soutenant que les mouvements sociaux constituent des éléments essentiels en ce qui a trait aux formes expressives « normales » du politique. En d'autres termes, les frontières entre les politiques institutionnelles et non institutionnelles sont à la fois « floues et perméables[17] ». De ce point de vue, il n'est pas rare d'observer des zones de chevauchement entre les partis politiques et les mouvements sociaux, le succès électoral des partis pouvant même à l'occasion dépendre dans une certaine mesure de l'appui apporté par les mouvements sociaux.

Cette analyse ne doit toutefois pas conduire à l'abandon de la spécificité, voire de la perspective normative propre aux mouvements sociaux, laquelle continue de les démarquer des institutions en place. Les acteurs des mouvements sociaux remettent en question les « modes établis de pratique sociale, les formes usuelles de prise de décision, les pouvoirs sociaux et les politiques instituées ». À ce titre, ils mettent en cause avant tout les rapports de domination tout en s'engageant sur la voie de la justice sociale. On pense pour le moment aux acteurs préconisant une perspective progressiste, même si des mouvements poursuivant des projets réactionnaires existent également.

Le dialogue dans lequel s'inscrit l'action des mouvements sociaux peut être rapproché de la perspective préconisée par les théories de la « démocratie délibérative ». Dès lors, l'espace public démocratique va de pair avec des démarches ouvertes à la démocratie de masse. Si, depuis quelques décennies, le tournant délibératif de la démocratie a été encouragé par les demandes accrues de participation aux affaires publiques provenant de la société civile, la démocratie délibérative est néanmoins inscrite dans un « tournant institutionnel » qui éloigne celle-ci de la démocratie de masse[18].

15 John Medearis, « Social movements and deliberative democratic theory », *British Journal of Political Science*, vol. 35, n° 1, 2005, p. 53-75.

16 Voir à ce sujet : John Krinsky et Ann Mische, « Formations and formalisms : Charles Tilly and the paradox of the actor », *Annual Review of Sociology*, n° 39, 2013, p. 1-26.

17 Jack A. Goldstone, « Introduction. Bridging institutionalized and noninstitutionalized politics », dans Jack A. Goldstone, (dir.), *States, Parties and Social Movements*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003, p. 2.

18 Voir Simone Chambers, « Rhétorique et espace public. La démocratie délibérative a-t-elle abandonné la démocratie de masse à son sort ? », *Raisons politiques*, n° 42, 2011, p. 15-45.

L'action des mouvements sociaux tente au contraire de renouer avec le principe de la démocratie de masse. Les acteurs des mouvements sociaux s'inscrivent à la fois dans des relations antagonistes traversées par des conflits en même temps qu'ils commencent un dialogue avec leurs opposants dont ils partagent un champ commun de relations sociales. Les acteurs des mouvements sociaux sont engagés dans des affrontements qui convergent avec des processus de reconnaissance sociale. Cela se déroule plus que jamais sur le terrain institutionnel aussi bien qu'en marge de celui-ci et contribue à alimenter le débat public.

À proprement parler, dans le cas des mouvements urbains, on sait qu'ils jouent un rôle de premier plan dans la transformation de la culture locale. En dépit de ce fait, ils demeurent des acteurs dont la fragilité est grande. Cela tient à leur dispersion dans des espaces urbains de plus en plus fragmentés. Mais cela découle aussi de ce que ces mêmes espaces sont soumis à des processus de métropolisation modifiant la configuration des régions urbaines métropolitaines et, partant, les processus de régulation et de planification auxquels ces acteurs sont confrontés. À ce sujet, les modèles de gouvernance multiscalaire mis en place par l'État revêtent pour le moment un aspect transitoire – souvent instable – difficile à appréhender.

Les luttes pour le « droit à la ville » et la justice sociale que les mouvements urbains des années 1960 et 1970 préconisaient n'ont pas perdu leur pertinence. Elles se trouvent néanmoins confrontées à des défis fort différents tant à cause du pluralisme ambiant, qu'étant donné les changements socioculturels de la ville à la faveur d'une immigration dont la provenance est plus diversifiée qu'auparavant, qu'à cause des pressions internes et externes découlant de la globalisation économique. Si le piège d'une cooptation du secteur communautaire à une forme d'autogestion de la pauvreté est grand, l'enjeu d'une démocratisation de la gestion urbaine/suburbaine s'avère également entier. À cet égard, pour les acteurs des mouvements urbains, la question des alliances – tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des partis politiques – est incontournable. Est-ce sur ce plan que l'expérience du RCM peut s'avérer utile aux acteurs sociaux d'aujourd'hui ? C'est ce qu'on peut se demander.

Retour sur l'expérience du RCM

À qui peut-on faire confiance ? Qu'elle devrait être l'attente des mouvements sociaux à l'endroit des partis politiques ? Dans quels termes devrait se définir l'action de ces mouvements dans l'espace public politique ?

Dans l'acception que je leur attribue, les mouvements urbains ne sont pas toujours en mesure de recomposer l'action. La recomposition de l'action est un critère utile afin d'évaluer leur portée, compte tenu des incertitudes accompagnant les transformations

urbaines en cours et du caractère limité – trop « local » aux dires de certains[19] – de leur action. Cela dit, ils ne participent pas moins d'une manière importante aux processus de démocratisation de la vie urbaine.

Au cours des années de formation du RCM, la lecture faite des enjeux urbains par ce parti reprenait à son compte nombre d'analyses et de demandes formulées par les acteurs sociaux. Il y avait une parenté certaine entre les perspectives mises en avant par le RCM et celles préconisées par les acteurs mobilisés dans les quartiers urbains. La présence du RCM sur la scène politique ne rendait pas pour autant caduque ou inutile l'action des mouvements sociaux, même si à certaines occasions, on a parlé de convergence entre les deux[20].

L'espace social et politique créé par les mouvements urbains alimente la culture locale par plusieurs biais. Cet espace contribue à faire avancer l'expérience démocratique. À ce propos, les remarques du philosophe Jean-Luc Nancy méritent d'être rappelées :

> La politique ne dessine pas plus que le contour, ou les contours pluriels, d'une indétermination dans l'ouverture de laquelle des affirmations peuvent avoir lieu. La politique n'affirme pas, elle fait droit aux exigences de l'affirmation. Elle ne porte pas le « sens » ou la « valeur », elle rend possible qu'ils trouvent place, et que cette place ne soit pas celle d'une signification achevée, réalisée et réifiée, qui pourrait se revendiquer comme figure accomplie du politique[21].

Une telle conception de la politique et du politique oriente la compréhension qu'on peut avoir de la démocratie. Comme le mentionne Nancy, dans ce contexte, les récits, les discours, les paroles prenant place dans l'espace public pour la mise en œuvre de l'espace démocratique jouent un rôle majeur : « Le *kratein* démocratique, le pouvoir du peuple, c'est le pouvoir d'abord de faire échec à l'*archie* et ensuite de prendre en charge, tous et chacun, l'ouverture infinie ainsi mise au jour[22] ».

Même si on ne partage pas le point de vue de Nancy, on peut sans doute reconnaître avec lui que la « révolution démocratique » – jamais achevée, toujours en marche – a permis de refonder d'une manière « intégrale » la « chose politique ». Cela converge aussi bien avec la conception de la démocratie vue sous l'angle d'une « invention », telle que formulée par Claude Lefort qu'avec la conception « expérimentale » élaborée par John Dewey. Dans la perspective de ces deux penseurs, la démocratie ne peut jamais être tenue pour acquise. On ne reconnaît pas moins d'emblée que la capacité d'influencer les processus décisionnels au sein de la sphère politique constitue pour la démocratie un enjeu central.

19 Voir Susan Fainstein et Clifford Hirst, « Urban social movements », dans David Judge, Gerry Stoker et Harold Wolman (dir.), *Theories of Urban Politics*, Londres, Sage, 1995, p. 181-204.

20 Voir Thomas, *op. cit.*

21 Jean-Luc Nancy, *Vérité de la démocratie*, Paris, Galilée, 2008, p. 48-49.

22 *Ibid.*, p. 57.

C'est ce que Charles Tilly[23] s'emploie aussi à expliquer. Selon lui, la démocratisation – la capacité d'influencer les choix publics en faveur de la majorité – parvient à l'occasion à faire échec aux forces de dé-démocratisation auxquelles les élites économiques et politiques ont souvent recours. Dans l'histoire, les vagues de démocratisation (ou leur avancée) ont souvent été suivies par des processus allant en sens inverse. La démocratisation va de pair, avant tout, avec les droits relatifs aux libertés fondamentales et à la réduction des inégalités sociales et politiques. Elle implique aussi une influence grandissante de la consultation des citoyens et des citoyennes sur les décisions politiques. Mais ces acquis ne sont jamais assurés d'une manière durable. La dé-démocratisation découlant de l'action des élites peut faire reculer la démocratie et les processus de démocratisation élaborés à la faveur des luttes et des affrontements avec les forces ou les intérêts dominants. Ceux-ci peuvent réussir à déconstruire ce que la démocratie est parvenue à bâtir. C'est qu'il existe une opposition forte entre, d'un côté, les élites qui sont en mesure, à travers leurs contacts et leurs réseaux, d'exercer un contrôle effectif sur des ressources importantes et, de l'autre, la population en général (*ordinary people*) dont les réseaux ne permettent pas d'acquérir ce même type de contrôle sur des ressources et une capacité d'influence majeure auprès des décideurs contrairement aux élites. À partir d'une définition « progressiste » de la démocratie, l'enjeu devient dès lors de dissoudre les centres de pouvoirs coercitifs que parviennent à construire ou à se doter ces élites afin de se soustraire aux décisions démocratiques – de même qu'aux effets des politiques publiques contraires à leurs intérêts et privilèges – et d'accroître l'influence populaire sur les politiques publiques.

Conclusion

Les partis politiques, incluant ceux évoluant sur la scène locale, n'ont pas le monopole de la démocratie. On ne peut pas leur confier avec une confiance entière les rênes du pouvoir et des décisions politiques. C'est que les alliances sur lesquelles ils prennent appui sont de moins en moins stables. Les régimes politiques en résultant sont incertains, souvent fragiles, alors que leur durée est difficile à prévoir.

Même si l'engagement dans un parti politique peut être une expérience stimulante – le sentiment d'appartenance, de partage et de solidarité – à plusieurs égards, il ne constitue pas la seule forme valable d'action sociale et politique. Les mouvements sociaux construisent aussi des espaces d'opportunité dont les objectifs en termes de démocratisation, même s'ils ne sont pas toujours atteints, contribuent à faire avancer le contrôle populaire sur l'espace public politique.

23 Voir Charles Tilly, *Democracy*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007.

L'exemple du RCM, lors de ses années de formation, m'apparaît rétrospectivement à la fois stimulant et frustrant. Il a été stimulant d'élaborer avec d'autres un projet politique de démocratie locale. Mais il a été frustrant d'être mis en échec par des oppositions jugées futiles ou erronées. Aurait-il pu en être autrement ?

Ce qu'on ne doit pas oublier, c'est que les acteurs politiques – je pense en particulier aux élu-e-s – ont souvent des intentions ou des ordres du jour cachés ou du moins difficiles à saisir. Leurs convictions sont parfois malléables ou changeantes face à l'adversité ou compte tenu des opportunités s'offrant à eux. En est-il autrement des militantes, militants, citoyennes et citoyens engagés dans l'action collective ? Peut-être pas, mais celle-ci, se déployant souvent en marge des institutions ou en conflit avec elles, ne converge pas directement en général avec un projet professionnel. Dès lors, le risque d'une instrumentalisation de l'engagement est moindre, il me semble. Est-ce que cela justifie de prendre ses distances à l'endroit des partis politiques ? Je ne pense pas. Mais on ne doit pas perdre de vue que la légitimité des partis n'est pas moins affectée par la crise traversant en ce moment les démocraties libérales représentatives.